



Servir le bien commun



**APPEL A PROPOSITION DE PROJETS DE MISE A L'ECHELLE DES
EXPERIENCES CAPITALISEES PORTANT SUR DES BONNES
PRATIQUES ET MECANISMES DE GOUVERNANCE FACE AUX DEFIS
DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

*Cet appel à proposition de projets est lancé dans le cadre du Projet
d'accompagnement de la mise à l'échelle des expériences développées par les
communautés et des dynamiques de suivi citoyen des politiques publiques en réponse
au problème du changement climatique en Afrique subsaharienne*

N° de l'Appel : IFSG-PABCD/22/AP1

Date limite d'envoi des propositions de projets : 21 septembre 2022 à 23h59 GMT

1. – Brève présentation du Projet d’accompagnement de la mise à l’échelle des expériences développées par les communautés et des dynamiques de suivi citoyen des politiques publiques en réponse au problème du changement climatique en Afrique subsaharienne

D’après la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, en son article 1^{er}, le changement climatique désigne des « *changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l’atmosphère mondiale et qui viennent s’ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables* ». Ces modifications, liées aux gaz à effet de serre (GES), engendrent une augmentation des températures. Ce phénomène entraîne l’élévation du niveau des mers et une accentuation des événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, cyclones, ...) avec pour corollaire des dommages importants sur la santé humaine (extension des maladies tropicales par exemple), les économies des pays, les migrations humaines, les pêches, la déstabilisation des forêts, les menaces sur les ressources d’eau douce, la réduction de la production agricole, la désertification, la réduction de la biodiversité, , etc.

Face à cette situation, certaines communautés essaient de développer des mécanismes de résilience au niveau local et à l’échelle des territoires. En plus des pratiques d’adaptation au changement climatique qui sont de plus en plus développées, la question de la gouvernance inclusive devient un enjeu important dans les recherches participatives des réponses au réchauffement climatique et ses conséquences. Par conséquent, promouvoir des savoir-faire sur des systèmes de type « Produire sans détruire » devient un défi majeur. La durabilité de ces pratiques et de ces mécanismes de gouvernance locale ne peut être assurée que quand ils sont soutenus par des politiques nationales, régionales et mondiales qui leur sont favorables. Malheureusement, des pratiques de destruction et de gestion irrationnelle des ressources naturelles continuent d’être observées, ce qui contribue à l’accroissement du réchauffement climatique.

C’est dans ce contexte qu’est né la première phase du projet intitulé : « *Etude-capitalisation des bonnes pratiques face aux défis du changement climatique et gouvernance locale en Afrique subsaharienne* », appuyée par ABCD pour la période 2018-2020. Cette phase a permis de capitaliser 50 expériences (31 expériences de terrain et 19 expériences de gouvernance) dans 11 pays en Afrique.

Sur la base des acquis de ce projet pilote, quelques réalités vivantes sur les efforts des communautés en matière de lutte contre les problèmes posés par le changement climatique en Afrique ont pu être décelées et capitalisées. Elles ont été développées par une diversité d’acteurs dont des services publics spécialisés sur la gestion de l’environnement et du changement climatique, les organisations de la société civile et les organisations paysannes.

Dans le cadre de la phase 2 du projet dont la durée est de 30 mois (2022-2024), l’idée sera de (i) mettre à l’échelle ces bonnes expériences développées par les communautés dans les pays Africains, en matière d’adaptation, atténuation et résilience face au changement climatique et de (ii) soutenir les dynamiques de suivi citoyen des cadres politiques et réglementaires associés.

De manière concrète et relativement au premier pilier, il s'agira de lancer un appel à propositions et de sélectionner des projets proposés par les acteurs de développement local pour la démultiplication contextualisée de certaines de ces 50 expériences capitalisées en phase 1. Au total, 20 projets seront soutenus, sur la base des critères d'évaluation d'efficacité, d'efficience, de pertinence, de durabilité et d'équité basée sur le genre. L'un des critères sera que chaque candidat choisisse une expérience autre que celle qu'il a capitalisée dans la première phase.

Le deuxième pilier consistera à stimuler et accompagner des dynamiques des organisations de la société civile pour le plaidoyer et le suivi citoyen des cadres politiques et réglementaires relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique. Ce plaidoyer et suivi citoyen seront adressés au niveau local, national et régional.

Le travail réalisé dans le cadre de ce projet sera de nouveau capitalisé et les conclusions feront l'objet de présentations à l'occasion des assises des COP en 2023 et 2024.

Le projet est financé par le Gouvernement Basque, via l'Agence Basque de Coopération et de Développement (ABCD) et mis en œuvre par Inades-Formation (www.inadesfo.net).

2. – Objectifs de l'appel à proposition

L'appel à proposition de projets vise les objectifs suivants :

- i. Repérer et sélectionner, sur la base des critères axés sur l'évaluation de l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la durabilité et l'équité en matière de genre, les 20 meilleures propositions de projets (dont 15 projets portant sur les mécanismes de gouvernance locale) pour la démultiplication contextualisée des expériences retenues.
- ii. Soutenir la mise en œuvre dans les différents pays ciblés, vingt (20) projets de démultiplication des expériences sélectionnés

3. – Projets de démultiplication éligibles pour financement

3.1- Couverture thématique

Dans le choix des projets de démultiplication éligibles, l'un des premiers critères est que chaque candidat choisisse une expérience autre que celle qu'il a lui-même capitalisée dans la première phase du projet.

Chaque projet de démultiplication devra porter sur une expérience sélectionnée parmi les 50 expériences capitalisées lors de la première du projet (31 expériences portant sur les bonnes pratiques et 19 expériences relatives aux systèmes de gouvernances). *Une liste exhaustive des titres des 50 expériences est proposée en **Annexe 1**. Vous trouverez la description de chaque expérience dans le document de capitalisation produit et partagé avec les acteurs-porteurs d'expérience. Vous pouvez également consulter la description des expériences en ligne sur le Forum d'échange sur la résilience climatique (ERCC) à l'adresse suivante :* <https://www.inadesformation.net/forum/experiences-resilience-changement-climatique-ercc/>

Les propositions de projets portées par les femmes et/ou ciblant des expériences qui prennent en compte les besoins des femmes seront prioritaires dans la sélection des projets.

Pour les propositions de projets portant sur des mécanismes de gouvernance locale, un accent sera mis sur l'implication des communautés locales dans la définition et la mise en œuvre des règles et principes collectifs de gouvernance locale qui concourent au renforcement de la capacité normative et le pouvoir normatif de ces communautés dans un esprit de servir le bien commun¹.

3.2- Durée des projets

La durée des projets de démultiplication des expériences ne doit pas excéder douze **(12) mois**.

3.3- Montant de la subvention

Le montant de la subvention des projets ne doit pas excéder dix millions **(10 000 000) Fcfa** par projet.

4. – Acteurs-porteurs pouvant postuler à cet appel et pays éligibles

Les Acteurs-porteurs/accompagnateurs éligibles à cet appel à proposition de projets sont les **40 acteurs-porteurs des 50 expériences capitalisées dans la première phase du projet ABCD**. Il s'agit des ONGs / les associations de développement, les Instituts de recherche, les structures techniques étatiques, les Organisations Paysannes, Coopératives agricoles, Coopératives d'artisans, Organisations académiques, Organisation de femmes, Organisations de jeunes.

Ces acteurs-porteurs doivent être issus des 11 pays qui sont les suivants : Burkina Faso, Togo, Côte d'Ivoire, Sénégal, Tchad, Cameroun, RD Congo, Rwanda, Kenya, Burundi et Tanzanie.

5. – Présentation du projet proposé pour la démultiplication d'une expérience (10 pages max).

5.1. – Présentation de l'acteur-porteur, accompagnateur du projet (2 pages max)

- Identité de l'acteur-porteur, accompagnateur (*Nom, Date de création, Zones d'activités sur terrain, nombre de membres femmes, hommes, jeunes² et/ou du personnel ; mission*).
- Brève description de ses activités (*Domaine d'activités, Principales réalisations au cours des trois dernières années en lien avec l'accompagnement des communautés, Liste de partenaires au cours de ces trois dernières années*)

5.2. – Description du projet proposé (8 pages max)

- Dénomination ou titre du projet (*en précisant l'expérience à démultiplier*) ;
- Brève description du contexte et justification du projet (*en précisant la zone de réalisation du projet, localisation géographique dans le pays et la durée du projet*) ;
- Situation des bénéficiaires ciblés (*en précisant les différentes catégories et antécédents avec les bénéficiaires ciblés*) ;
- Objectifs du projet et résultats attendus (*en précisant les différents indicateurs à attendre*) ;
- Cadre logique du projet (voir le modèle en **Annexe 3**) ;

¹ Ensemble des conditions sociales permettant à la personne d'atteindre mieux et plus facilement son plein épanouissement. Ce qui est bon pour tous et pour chacun

² Jeunes : Dans le contexte du projet, il s'agit des personnes ayant entre 16 et 35 ans

- Stratégie de mise en œuvre du projet (*en précisant les principaux acteurs intervenants et leurs rôles dans la mise en œuvre du projet, les dispositions pour garantir l'atteinte de résultats dans les délais du projet*) ;
- Perspectives/Pérennité du projet
- Coût de mise en œuvre du projet (voir le modèle de budget en **Annexe 4**)

Il n'y aura qu'un seul appel à propositions de projets, sauf s'il s'avère infructueux, l'objectif étant de sélectionner les meilleures propositions et de disposer du temps nécessaire pour que les opérateurs retenus puissent intervenir sur le terrain et que les actions puissent générer des effets mesurables et alimenter le prochain exercice de capitalisation.

Le soumissionnaire est tenu de vérifier la liste de contrôle/critères d'éligibilité en **Annexe 5** avant l'envoi de sa proposition. La liste de contrôle fait partie intégrante de la documentation à transmettre à Inades-Formation.

6.- Langues, monnaie et conditions de l'appel

Les propositions seront rédigées en français ou en anglais. Les soumissionnaires établiront obligatoirement leur proposition en monnaie locale et en Euros.

Par le fait même de déposer leurs propositions, les soumissionnaires sont réputés :

- avoir pris connaissance des conditions de l'appel à propositions de projets décrites dans les présentes et les a acceptées ;
- avoir une parfaite connaissance de la nature et de l'envergure des actions à réaliser, des conditions locales de travail

7.- Ouverture des propositions, comité de sélection et détermination de la conformité

L'ouverture des propositions puis la sélection des propositions seront effectuées à Abidjan, au siège d'Inades-Formation, par un Comité de sélection. L'ouverture des propositions aura lieu après la date limite de réception des propositions de projets. Les soumissionnaires dont les propositions n'auront pas été jugées conformes du point de vue administratif se verront éliminés. Le Comité de sélection peut aussi éliminer les propositions émanant de soumissionnaires ne démontrant pas dans leurs propositions, la capacité humaine et financière pour mettre en œuvre un projet dans le pays concerné.

8.- Droit reconnu à Inades-Formation pour le rejet de propositions et l'annulation de l'appel à propositions de projets

Inades-Formation se réserve le droit de rejeter toute proposition, d'annuler la procédure d'appel à propositions de projets aussi longtemps que le partenaire ABCD n'a pas attribué les subventions, sans encourir pour autant une responsabilité quelconque à l'égard des soumissionnaires concernés, et sans devoir les informer des raisons pour lesquelles l'appel à propositions de projets aura été annulé ou leurs propositions rejetées.

9.- Amélioration des dossiers techniques et financiers

Après sélection des propositions, Inades-Formation, pourra envoyer aux soumissionnaires provisoirement retenus des recommandations et suggestions pour améliorer et finaliser les contenus opérationnels de leurs dossiers.

10.- Confidentialité du processus de sélection des projets

Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des notations des évaluateurs des propositions de projets et aux recommandations relatives à l'attribution de la subvention ne pourra être divulguée aux soumissionnaires ou à toute autre personne étrangère à la procédure d'examen et d'évaluation.

Toute tentative effectuée par une organisation pour influencer le comité de sélection au cours de la procédure d'examen, d'évaluation de sa proposition et de comparaison des notes des évaluateurs, conduira au rejet de sa proposition.

11.- Information sur le processus de sélection et d'octroi

Les propositions ayant obtenu un score d'évaluation d'au moins 70/100 seront sélectionnées. La liste des propositions de projets qui auront été sélectionnées après la prise en compte des éventuelles observations, sera publiée sur le site web d'Inades-Formation. Les soumissionnaires retenus seront également notifiés par courrier électronique individuel. La grille de sélection des propositions figure en **annexe 2**.

12.- Signature du contrat de subvention

Après information des soumissionnaires retenus et finalisation des propositions prenant en compte les recommandations, Inades-Formation enverra le projet de convention de financement pour accord avant signature par les 2 parties.

13. – Comment s'y prendre pour soumettre sa proposition

Pour tout acteur-porteur/accompagnateur d'expérience capitalisée lors de la phase 1 du projet, intéressé, envoyer la proposition de projet (*voir point 5 ci-dessus*), accompagnée des documents administratifs suivant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt pour l'appel à proposition (1/2 page max), avec précision de l'expérience à démultiplier ;
- Un document attestant l'identité de l'organisation (*agrément ou autre support tenant lieu*) ;

Le dossier est à envoyer par courriel (e-mail) à l'adresse suivante : appel.propositions@inadesfo.net

Pour tout renseignement complémentaire, merci d'envoyer vos requêtes à l'adresse suivante : sena.adessou@inadesfo.net avec copie à alphonse.kouame@inadesfo.net

Annexes

Annexe 1 : Liste des expériences capitalisées

Liste des expériences capitalisées en matière de bonnes pratiques face au défi du changement climatique (31 expériences)

Les bonnes pratiques relatives à la conservation de l'humidité des sols et résistance des plantes à la sécheresse (14)

1. Promotion des techniques de zaipits et de jardins humides pour améliorer la résilience des agriculteurs face au changement climatique au Kenya
2. Réservoirs d'eau en béton et en bambou pour lutter contre l'érosion des sols et fournir de l'eau aux ménages et aux agriculteurs du district de Kamonyi.
3. Renforcement de la résilience au changement climatique par la collecte des eaux pluviales au Kenya.
4. Des jardins de cuisine pour s'adapter au changement climatique et en atténuer les effets dans un contexte d'exiguïté des terres.
5. Restauration écologique des terres agricoles dégradées avec du compost produit avec des substrats de champignon au Togo
6. Lutte antiérosive et agroécologie : un moyen d'accroître la résilience climatique dans la commune de Keur Moussa au Sénégal.
7. Planter la dune pour planter l'espoir dans le cœur des populations de Lompoul au Sénégal
8. Récupération de l'eau pluviale pour une agriculture durable grâce au labourage en profondeur.
9. Des bassins pour retenir l'eau de pluie, favoriser le maraîchage et l'élevage en saison sèche dans les villages de Moulkou et Torrock au Tchad
10. Des EFICC (systèmes d'exploitation familiale intégrée continue et compétitive) pour une résilience paysanne face au changement climatique.
11. Des pratiques agroécologiques pour mettre en valeur des terres agricoles dans la province du Nord Kivu en RD Congo
12. Au Nord du Togo, dans la région des Savanes, des femmes adoptent des pratiques pour produire du bois de chauffe sur des terres marginales
13. Introduction des espèces végétales « Acacia Albida » dans le système de production agricole pour affronter la dégradation des terres dans l'Extrême-Nord du Cameroun
14. L'agroforesterie communautaire, une alternative à la déforestation à la périphérie du parc national de Tai en Côte d'Ivoire

Des alternatives pour faire face à l'utilisation massive du bois de chauffage et le déboisement excessif (7)

1. Des coques de noix de cajou comme combustibles alternatifs : zéro bois, zéro déchet au sein de l'unité de transformation de la COOPAKE au Burkina Faso
2. Des briquettes de tourteaux du karité comme alternative au bois de chauffage pour les femmes de la ville de Réo au Burkina Faso
3. Fabriquer des briquettes de charbon écologique et des foyers améliorés avec des déchets pour lutter contre la déforestation et répondre au défi du changement climatique
4. Des biodigesteurs et des cuisinières améliorées pour aider les communautés rurales à atténuer les effets du changement climatique et à développer leurs moyens de subsistance.
5. Donner aux communautés rurales les moyens de faire face aux effets du changement climatique par la promotion de cuisinières améliorées.
6. Des foyers améliorés à bois et à charbon pour limiter la déforestation et améliorer la santé des femmes rurales au Togo
7. Des foyers améliorés pour réduire la déforestation autour des camps de réfugiés au Burundi

Des pratiques de préservation et de promotion du patrimoine génétique local par l'adoption de semences/cultures et races locales résistantes au changement climatique (4)

1. Greffage de variétés locales de mangues et pépinière de fruits pour promouvoir la chaîne de valeur locale de la mangue en tant que mécanisme de résilience au changement climatique en faveur des agricultrices de Kitui au Kenya.
2. Tirer parti du potentiel inexploité des terres arides et semi-arides : l'avenir de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets par les agriculteurs du Kenya
3. Banques de semences communautaires pour la conservation de l'agro-biodiversité par le renforcement des capacités et la documentation des variétés locales
4. Les agriculteurs innovateurs en matière de production et de conservation des semences locales de maïs dans une zone semi-aride en Tanzanie.

Des expériences de promotion de technologies utilisant l'énergie renouvelable pour l'irrigation (4)

1. Des pompes solaires abordables pour l'irrigation à petite échelle, une technologie révolutionnaire pour aider les agriculteurs à accroître leur capacité de résilience face au changement climatique au Cameroun.
2. Promouvoir une agriculture durable dans un climat changeant à travers des méthodes écologiques intégrées dans le district de Bugesera, province de l'Est, au Rwanda
3. Système d'irrigation à énergie solaire pour les horticulteurs des villages de Londoto et MsituWaTembo en Tanzanie
4. Face au changement climatique, une chaîne de solidarité pour faciliter l'accès à des pompes solaires pour booster la production maraîchère au Tchad

Des systèmes communautaires d'information sur le climat en milieu paysan pour mieux prévenir les catastrophes et gérer les effets du changement climatique (2)

1. Un système d'information sur le climat (SIC) pour maîtriser le calendrier agricole au Burundi
2. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) deviennent un outil de recherche crucial sur l'agroécologie dirigé par les agriculteurs dans certaines régions de Tanzanie

Liste des expériences capitalisées en matière de gouvernance locale pour promouvoir la résilience des populations face au changement climatique (19 expériences)

Il s'agit des initiatives variées qui peuvent porter sur l'adoption de règles consensuelles, conventions locales, comportements pour le respect des ressources de l'environnement :

Des systèmes de gouvernance locale pour une gestion concertée des ressources naturelles et de la transition agro écologique (8)

1. Les communautés de Boussou s'engagent pour une gestion durable de la forêt inter villageoise de Baoudoumboin au Burkina Faso
2. Des populations de la Province de Maï-Ndombe en RD Congo s'investissent dans la gestion des forêts communautaires menacées par une exploitation industrielle et artisanale anarchique
3. *La forêt classée d'Eto-Lili au Togo, un patrimoine national sauvé grâce à une gouvernance locale participative*
4. *Construction d'une dynamique collective et territoriale pour une gouvernance responsable des forêts de Médina Yoro Foulah au Sénégal*
5. *Un observatoire provincial pour une participation citoyenne dans la gouvernance des ressources naturelles pour lutter contre le changement climatique au Burundi*
6. *Promotion des initiatives communautaires pour protéger les ressources d'intérêt commun au Kenya*
7. *Renforcement de la résilience au changement climatique par la gestion adaptative de l'environnement à Kitui Nord*
8. *Un système de zonage par la cartographie participative dans la région des Savanes au Togo*

Gouvernance des systèmes semenciers locaux pour la résilience climatique (2)

1. L'Union des Groupements Naam de Koumbri au Burkina Faso s'engage pour la valorisation des semences traditionnelles

2. Amélioration de la conservation des semences locales pour une meilleure résistance au changement climatique : Expérimentation et sensibilisation à l'importance des semences locales.

Gouvernance des mécanismes locaux d'alerte précoce face aux inondations (2)

1. Un système d'alerte précoce communautaire face aux inondations
2. Un Comité Local de Réduction des Risques et Catastrophes pour valoriser les mécanismes traditionnels endogènes d'alerte précoce pour faire face aux inondations à Kratchi au Togo

Éducation et sensibilisation à l'éco-citoyenneté (5)

1. La semaine de la biodiversité culturelle (SBC) : Une expérience communautaire de valorisation de la diversité biologique et culturelle à Tsiko, au Togo
2. Un jury citoyen pour appuyer le développement local à Kolda
3. Un système d'information et de sensibilisation des élèves et étudiants ivoiriens sur le changement climatique et d'éducation au développement durable
4. L'éducation environnementale à la base pour répondre aux problèmes du changement climatique dans le diocèse de Kisantu en RD Congo
5. « Un élève, un arbre » : les élèves de Walungu dans le Sud Kivu en RD Congo, plantent des arbres fruitiers pour protéger l'environnement

Gouvernance locale de la transhumance pour garantir la survie du bétail en saison sèche (2)

1. Des contrats de parcage entre éleveurs et agriculteurs pour garantir la survie du bétail et une meilleure coexistence pacifique en saison sèche.
2. Mobilisation locale autour des ouvrages d'hydraulique pastorale pour réguler la transhumance et gérer pacifiquement la périphérie du parc national de Zakouma au Sud-est du Tchad.

Annexe n° 2 : Grille de notation des propositions de projet

Rubriques	Notation	Pondération	Score maximum
1. Cohérence du projet	1 à 5 points	Sous-total	40
1.1 Claire présentation du problème. Lien du problème défini avec les besoins du territoire, des bénéficiaires et groupes cibles	5	2	10
1.2 Claire définition des objectifs et résultats attendus de l'action et de leur lien avec les objectifs de l'appel	5	2	10
1.3 Cohérence de la combinaison d'activités proposée avec l'objectif de la proposition et l'objectif de l'APP	5	1	5
1.4 Pertinence des partenariats envisagés pour la mise en œuvre du projet	5	1	5
1.5 Caractère innovant injecté dans l'expérience capitalisée	5	2	10
2. Approche et gestion	1 à 5 points	Sous-total	40
2.1 Cohérence entre les résultats escomptés, les activités prévues et les méthodologies proposées	5	1	5
2.2 Expérience du soumissionnaire en matière d'accompagnement des acteurs et de développement de l'expérience choisie, de mise en œuvre de projet pluri acteurs (coordination, gestion financière et suivi-évaluation) et de capitalisation	5	4	20
2.3 Expertise du soumissionnaire sur la problématique afférente à l'expérience choisie	5	3	15
3. Résultats et impact	1 à 5 points	Sous-total	20
3.1 Précision et faisabilité des résultats escomptés à moyen terme en rapport avec la lutte contre le changement climatique	5	1	5
3.2 Impact sur les groupes cibles et les bénéficiaires finaux à long terme	5	1	5
3.3 Degré de durabilité des processus générés attendus	5	1	5
3.4 Capacité à changer d'échelle	5	1	5
Score total			100

Annexe 3 : Cadre logique de l'action

	Logique d'intervention	Indicateurs objectivement Vérifiables	Sources et moyens de vérification	Hypothèses
Objectif général	<i>Quel est l'objectif général d'ensemble auquel l'action va contribuer ?</i>	<i>Quels sont les indicateurs-clefs liés à cet objectif général ?</i>	<i>Quelles sont les sources d'information pour ces indicateurs ?</i>	
Objectifs spécifiques	<i>Quels objectifs spécifiques l'action doit-elle atteindre comme contribution</i>	<i>Quels indicateurs montrent en détail, que les objectifs de l'action sont atteints ?</i>	<i>Quelles sources d'information existent et peuvent être Rassemblées ? Quelles sont les méthodes pour obtenir ces informations ?</i>	<i>Quels facteurs et conditions hors de la responsabilité du Bénéficiaire sont-elles nécessaires pour atteindre ces objectifs ? (Conditions externes) Quels sont les risques à considérer ?</i>
Résultats attendus	<i>Les résultats sont les réalisations qui vont permettre l'obtention des objectifs spécifiques</i> <i>Quels sont les résultats attendus ? (Numérotez ces résultats)</i>	<i>Quels indicateurs permettent de vérifier et de mesurer que l'action atteint les résultats attendus ?</i>	<i>Quelles sont les sources d'information pour ces indicateurs ?</i>	<i>Quelles conditions externes doivent être réalisées pour obtenir les résultats attendus dans le temps escompté ?</i>
Activités à développer	<i>Quelles sont les activités-clefs à mettre en œuvre, et dans quel ordre, afin de produire les résultats attendus ? (Groupez les activités par résultats) Exemple R1(résultat 1) La numérotation A1.1 voudra dire Activité1, sur le résultat1 A.2.1 voudra dire activité 1 sur le résultat 2 etc.</i>	Moyens : <i>Quels moyens sont requis pour mettre en œuvre ces activités, par exemple personnel, matériel, formation, études, fournitures, installations opérationnelles, etc. ?</i>	<i>Quelles sont les sources d'information sur le déroulement de l'action ?</i> Coûts <i>Quels sont les coûts de l'action ? leur nature ? (Détail dans le budget de l'action)</i>	<i>Quelles préconditions sont requises avant que l'action commence ? Quelles conditions hors du contrôle direct du Bénéficiaire doivent être réalisées pour la mise en œuvre des activités prévues ?</i>

Annexe 4 : Budget de l'action

Budget (euro) (1)	Durée de l'action				
	Unité	Quantités	Coût unitaire	Total en monnaie locale	Total en Euros
1. Ressources humaines (maximum 30% du montant du projet)					
1.1 Salaires (montants personnel local)					
1.1.1 Technique (pas de recrutement)					
1.1.2 Administratif (pas de recrutement)					
1.2 Per diem pour missions					
1.2.1 Sur place (personnel affecté au projet)					
1.2.2 Participants aux séminaires/atelier					
<i>Sous-total Ressources humaines</i>					
2. Voyages					
2.1. Trajets locaux					
<i>Sous-total Voyages</i>					
3. Équipement et fournitures					
3.1 Location de véhicules					
3.2 Matériel d'ordinateur (pas d'achat)					
3.3 Autre (à préciser)					
<i>Sous-total équipement et fournitures</i>					
4. Bureau local					
4.2 Consommables - fournitures de bureau					
4.3 Autres charges de fonctionnement					
<i>Sous-total Bureau local</i>					
5. Autres coûts, services					
5.1 Actions de communication et visibilité					
<i>Sous-total Autres coûts, services)</i>					
11. Total des coûts éligibles de l'action (TTC et en euro)					

Annexe n° 5 : Critères d'éligibilité

Avant la notation des propositions de projet, les critères d'éligibilité suivants seront appliqués :

Critères	Indicateurs
Nature du soumissionnaire	<ul style="list-style-type: none">- Organisation ayant participé à la phase 1 et faisant partie de la base de données des 40 organisations disponible à Inades-Formation.- Organisation exerçant dans l'un des 11 pays ciblés par le présent appel
Dossier administratif	<ul style="list-style-type: none">- Existence d'une lettre de manifestation d'intérêt (1/2 page max), avec précision de l'expérience à démultiplier ;- Existence d'un document attestant de l'identité de l'organisation (agrément ou autre support tenant lieu) ;
Respect du nombre de pages	<ul style="list-style-type: none">- Vérification du nombre de pages mentionnées dans l'appel à respecter lors de la soumission de la proposition
Respect des modèles de tableaux	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation des modèles de budget, de cadre logique proposés dans l'appel
Budget et durée des propositions	<ul style="list-style-type: none">- Budget de la subvention (10.000.000 FCFA)- Durée maximale du projet (12 mois)